



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



Rémunération des fonctionnaires

La porte du dialogue semble s'entrouvrir chez le premier ministre mais rien de concret sur nos fiches de paye avant 2016.

Le Premier ministre laisse entrevoir une revalorisation salariale des fonctionnaires.

Dans un courrier daté du 28 mai le premier ministre reconnaît que les organisations syndicales de fonctionnaires soulèvent des questions sérieuses en matière indemnitaire portant sur le fond et sur le calendrier des mesures envisagées.

Pour Manuel Valls cette négociation dans la fonction publique constitue un enjeu très important pour l'avenir de notre fonction publique.

Pour la ministre de la fonction publique, une revalorisation est envisageable mais étalée jusqu'en 2020 et peut-être même au-delà. De plus des primes devraient se transformer en rémunération de base, de l'indemnitaire devenant indiciaire.

Pour la CFTC, les propositions de la ministre de la fonction publique ne répondent pas aux pertes de pouvoir d'achat cumulées ces dernières années, pas plus qu'elles ne rénovent les grilles indiciaires selon l'objectif fixé à l'ouverture des négociations et réaffirmé depuis. Malgré ces annonces, le couperet du gel du point d'indice est bien tombé encore cette année.

Le premier ministre a demandé à la ministre de la fonction publique en lien avec le Ministre des Finances et des Comptes publics et les autres Ministres concernés par les fonctions publiques, d'examiner les pistes envisageables pour aller plus loin dans les propositions du Gouvernement dans la perspective d'un accord, dans un calendrier compatible avec le terme de la négociation. Cette négociation devait aboutir début juin. La réunion conclusive a finalement été décalée.

La CFTC FINANCES PUBLIQUES tient toujours le compteur et rappelle qu'entre 2012 et 2013 les salaires ont diminué de 0,7% dans la fonction publique de l'Etat selon l'INSEE soit, compte tenu de l'annonce officiel du gel du point d'indice en 2015, - 3% au 31 décembre de cette année.

Il est plus que temps de commencer le rattrapage attendu par les fonctionnaires qui portent, selon la ministre de la fonction publique, la cohésion de la société, la santé, l'école, l'ordre, la justice.

Si l'indemnitaire n'est pas le seul et unique moyen de reconnaissance, c'est un élément fondamental de l'engagement des agents de l'Etat auprès de nos concitoyens.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com